



# Aménagement du Centre Bourg

Rue  
Champollion

Place des  
Onze Otages

Suite à la consultation publique menée au printemps 2021, la Ville de Vif aménage la rue Champollion, la place des Onze Otages et adapte la circulation des rues situées à proximité.

Mise en place  
Fin novembre 2021

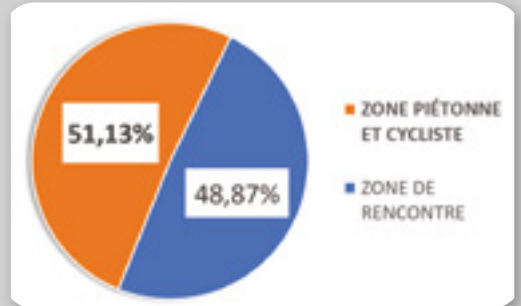
**NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE**

Réalisation : service communication - mairie de Vif - novembre 2021

# Rue Champollion

## RAPPEL DES RESULTATS

Lors de la consultation publique, la rue Champollion est apparue comme le sujet qui divise le plus. En effet, 51,13% ont souhaité que cette rue soit piétonne et cycliste quand 48,87% ont préféré l'instauration d'une zone de rencontre.



## PIÉTONNISATION LE VENDREDI ET LE SAMEDI DE 9H À 13H

Soucieuse de proposer une solution qui convienne au plus grand nombre, la Ville de Vif procède à la piétonnisation de la rue Champollion (du n°1 au n°45) jusqu'à son croisement avec la rue du Portail Rouge chaque vendredi et chaque samedi de 9h à 13h. Vous pourrez ainsi effectuer vos achats chez les commerçants et sur le marché en toute sécurité. Une barrière amovible sera installée au début de la rue. Le reste du temps, la rue Champollion devient une zone de rencontre limitée à 20km/h avec une priorité donnée aux piétons et aux cyclistes.

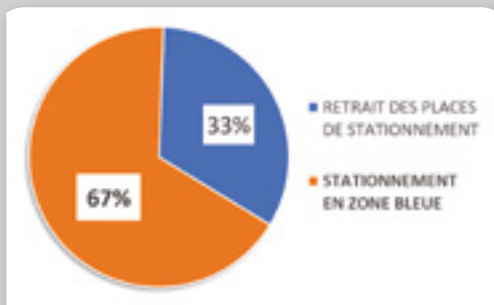
Un bilan de cette démarche sera réalisé dans un an pour un éventuel ajustement des plages horaires.



# Place des Onze Otages

## RAPPEL DES RESULTATS

67% des répondants ont souhaité que la place des Onze Otages reste accessible aux automobilistes et que des places de stationnement en zone bleue soient conservées.



## UNE PLACE POUR TOUS LES USAGES

La place des Onze Otages devient piétonne côté Est à proximité des bars/ restaurants.

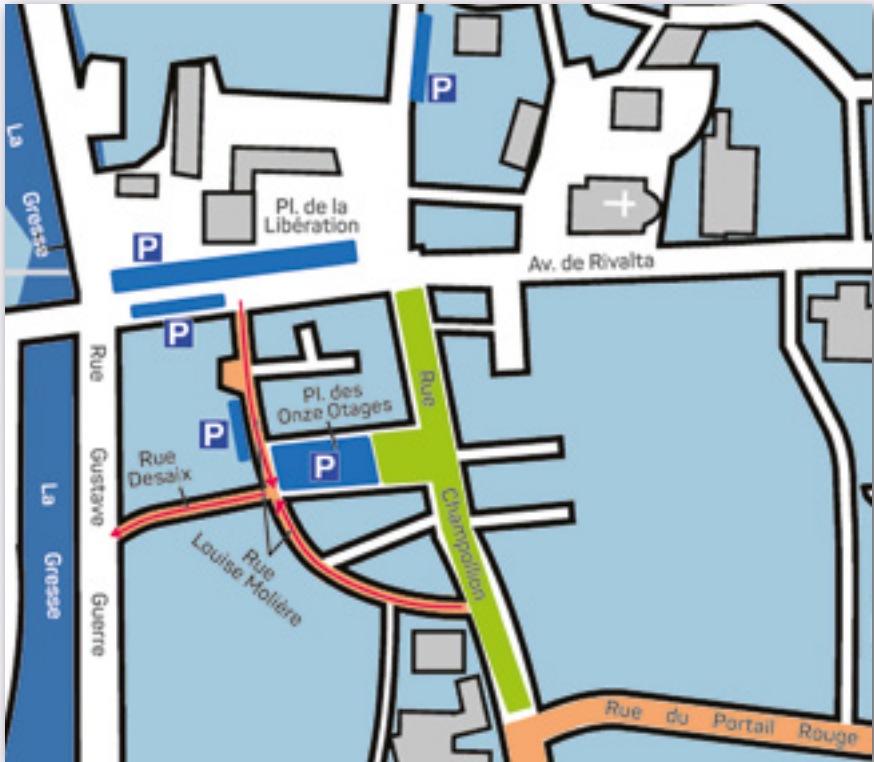
Des places de stationnement en zone bleue (durée limitée à 1h30) sont conservées côté Ouest avec une place PMR (personnes à mobilité réduite), une place réservée aux livraisons et un dépose-minute.

Les piétons pourront facilement circuler des deux côtés de la place.

Une remise en eau de la fontaine située côté Est a été réalisée.



## Localisation des aménagements



Zone piétonne



Zone de rencontre



Zone bleue

Stationnement limité à 1h30



Modification du sens  
de circulation

### QU'EST-CE QU'UNE ZONE DE RENCONTRE ?

La zone de rencontre est affectée à la **circulation de tous les usagers** (piétons, cyclistes et véhicules motorisés). Dans cette zone, les piétons sont autorisés à circuler sur la chaussée et bénéficient de la priorité sur les véhicules.